

## Compte rendu du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> septembre 2017

**En préambule de cette séance, M. le Maire et l'ensemble du conseil municipal ont tenu à avoir une pensée pour leur collègue élu, Philippe LAFARGE, décédé soudainement cet été.**

### Approbation procès-verbal réunion antérieure

Sans observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 juillet est approuvé à l'unanimité.

### Points et réunions diverses

Points dernière séance :

- **Syndicat d'Aménagement Vallée de l'Indre (SAVI) :** Le dossier relatif à la retenue collinaire est toujours en attente de démarrage malgré la validation du cahier des charges et la transmission à Touraine Vallée de l'Indre. Une relance va, de nouveau, être émise.
- **Routes Départementales 21 et 19 :** Une relance a été formulée par mail pour obtenir une réponse écrite et précise de la prise en charge notamment des affaissements de chaussée ; aucune réponse n'a été faite à ce jour. Un courrier va donc être fait auprès du Vice-Président.

Réunions :

- **Réunion intercommunale GEMAPI et SAVI :** Arlette DUCHENE précise que le SAVI reste en tant qu'entité et va s'étendre sur la confluence Indre-Loire avec une évolution des statuts et une modification de gouvernance à venir. Ainsi, le bureau passerait de 31 à 34 membres.
- **Syndicat du collège :** Frédéric LUCIER informe que la dernière réunion portait sur la répartition de l'actif à savoir 4 207 €, soit 297,46 € pour Villeperdue.
- **Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS) :** L'arrêté préfectoral statuant sur la dissolution de ce syndicat a été pris en date du 30 août 2017.

### Intercommunalité

- **Restitution compétence « intervention en milieu scolaire » et rapport CLECT :** M. le Maire explique que la CCTVI, lors de sa commission locale d'évaluation des charges transférées, a établi son rapport sur la restitution de la compétence « intervention en milieu scolaire », celle-ci n'ayant pas ladite compétence, soit 4 036 € pour Villeperdue correspondant à l'intervenante musicale. Les élus approuvent, à l'unanimité, ce rapport.
- **Intercommunalité et natation scolaire :** M. le Maire rappelle qu'une première demande pour obtenir des créneaux piscine pour les scolaires avait été formulée sans effet pour l'année 2017-2018. Suite à la sollicitation de la CCTVI, une nouvelle demande a été formulée fin juillet, pour la rentrée 2018-2019 avec prise en charge du transport vers les piscines communautaires.

- **Fonds de concours et route du Chêne Parapluie** : Les élus décident de solliciter le fonds de concours intercommunal d'un montant de 4 136 € pour participer au financement des travaux d'aménagement de la route du Chêne Parapluie.
- **Ecole de musique intercommunale (EMI) et Communauté de Communes Touraine Val de Vienne** : M. le Maire rappelle le courrier, évoqué lors de la dernière séance, émanant de familles dont les enfants fréquentaient l'Ecole de Musique Intercommunal de l'ex communauté de communes et déplorant l'augmentation de tarif importante liée au changement d'intercommunalité. L'école de musique, interrogée, propose de mettre en place une convention avec la commune instituant une participation communale de 80 € (40 € versés aux familles et 40 € versés à l'EMI). Après discussion, les élus, déplorant que l'antériorité des inscriptions ne permettent pas un tarif préférentiel, ne sont toutefois pas favorables à cette convention dans un souci d'équité pour tous et vis-à-vis de toutes les activités potentielles. En effet, cet accord pourrait créer un précédent et, au vu du budget communal contraint, un tel engagement ne peut pas s'envisager. Un courrier de réponse sera adressé aux familles dans ce sens.

### **Services périscolaires**

- **Point rentrée scolaire à venir** : La rentrée scolaire se fera côté maternelle lundi 4 septembre, une prévision de 127 élèves dont 46 maternels est annoncée.
- **Bilan services périscolaires** : Xavier GAUTHIER présente le bilan de cette année écoulée.
  - **Garderie** : Une menue baisse de la fréquentation de la garderie est constatée. Certaines plages horaires sont nettement plus sollicitées que les autres avec en moyenne 18 enfants le matin et 23 le soir. Le bilan financier, hors charges de personnel, fait état d'une légère baisse au vu de la suppression de l'aide départementale à compter de 2017. M. le Maire rappelle, en aparté, que ces services ne sont en aucun cas obligatoires légalement.
  - **Cantine** : Une hausse des effectifs avec en moyenne 89 rationnaires (au lieu de 82 l'année précédente) est constatée. 4 agents assurent ce service de restauration scolaire, si les effectifs perdurent ou augmentent, un renfort sera sans doute nécessaire. Le bilan financier, hors frais de personnel et de locaux, présente une augmentation proportionnelle à la hausse du nombre de repas servis.

Le passage de la semaine à 4 jours est acté dès cette prochaine rentrée, ce qui correspond majoritairement au choix des familles recueilli par le sondage effectué à cet effet en juin dernier. Cette modification aura sans doute une répercussion sur les services de garderie notamment, les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) étant, de fait, supprimées.

- **Tarifs services périscolaires** : Au vu de ce bilan et suite au changement de prestataire, CONVIVIO, qui propose un tarif inférieur au prestataire précédent, les élus décident, à l'unanimité, de maintenir le même tarif pour la cantine soit 3,28 € par repas enfant et 3,96 € par repas adulte. Pour la garderie, une augmentation tous les 2 ans de 0,02 € est retenue, ainsi le tarif pour cette année à venir reste inchangé soit 0,82 € la demi-heure.
- **Règlements des services périscolaires 2017-2018** : Les règlements de fonctionnement de ces services sont mis à jour, quelques points ayant été précisés, à savoir la prise en charge d'un mineur par un autre mineur si ce dernier est désigné par écrit par les parents, l'interdiction de prise de médicaments notamment.
- **Intégration nouvel agent contractuel services périscolaires** : Amélie GROSLERON a été recrutée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au sein de ces services. La pré-rentrée s'est faite ce jour, de concert avec les enseignants. Marie-Christine BRISSET terminera sa carrière le 31 octobre prochain et accompagnera donc cette nouvelle recrue d'ici cette échéance.

- **Budget école** : Xavier GAUTHIER présente le bilan du budget alloué à l'école. Les élus s'étonnent toujours de l'augmentation croissante du nombre de photocopies. Il est noté qu'aucune dépense d'investissement n'a été faite. Au vu de ce bilan, les élus décident d'augmenter de 1,5 % le poste « fournitures scolaires » soit 4,20 € par élève et de 2 % la coopérative scolaire soit 58 € par élève. Il est rappelé qu'un investissement de 4000 € est programmé dans le cadre de la convention « école numérique » signée avec l'Education Nationale. Le RASED n'a pas donné suite, à ce jour, à l'achat potentiel de mallette éducative en partenariat avec d'autres collectivités.

## **Budget – Finances**

- **Octroi subvention amendes de police** : M. le Maire informe les élus de l'octroi de la subvention au titre des amendes de police, d'un montant de 7 166,72 €, sollicité pour les travaux d'aménagement de la route du Chêne Parapluie.
- **Système de sauvegarde des données mairie et devis** : Xavier GAUTHIER rappelle aux élus qu'un virus a endommagé les fichiers de la mairie en mai dernier, fichiers qui ont pu être rétablis. Toutefois, cet incident met en alerte sur les besoins de sauvegarde et de protection du système informatique. Une sauvegarde externalisée a donc été étudiée : postes informatiques et réseau compris. Sur les 3 devis reçus, AERYS, le mieux-disant est retenu pour un montant de 2000 € environ, quelques précisions restant à affiner. De plus, un crédit d'heures peut être mis en place pour effectuer de la prévention ou dispenser un support informatique. Les élus délèguent donc à Xavier GAUTHIER la finalisation de cet investissement.
- **Motion sur restrictions budgétaires vis-à-vis des collectivités** : M. le Maire fait écho des annonces gouvernementales sur la baisse des dotations de l'Etat : Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR), réserve parlementaire... De plus, la baisse des contrats aidés touche également la collectivité qui compte, parmi son personnel communal, 3 contrats de la sorte. Ces suppressions potentielles vont, à terme, grever le budget communal en matière de charges salariales. Les élus estiment, outre l'intérêt de l'aspect financier, que ces contrats sont une aide précieuse au retour à l'emploi pour les personnes qui en bénéficient. Le report annoncé par le gouvernement de ces prestations vers la formation ne semble pas, aux yeux des élus, la meilleure solution ; le retour à l'emploi ne se basant pas seulement sur la compétence mais plutôt sur un accompagnement concret. Les élus, à l'unanimité, décident de prendre une motion de contestation de ces restrictions budgétaires ainsi que de la baisse voire suppression des contrats aidés.

## **Assainissement**

- **Rapport annuel** : M. le Maire présente le rapport annuel 2016 du service d'assainissement de la commune, en précisant qu'il s'agit d'un service géré en régie communale jusque fin 2016, le transfert de compétence s'étant fait au 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la Communauté de Communes Touraine Val de l'Indre. Ce rapport annuel est accepté à l'unanimité par les élus.

## **Eau potable**

- **Rapport annuel** : M. le Maire présente le rapport annuel 2016 du service d'eau potable établie par le délégataire, en l'occurrence VEOLIA. Ce rapport annuel est accepté à l'unanimité par les élus. Le transfert de compétence s'est fait au 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la Communauté de Communes Touraine Val de l'Indre pour ce service également.

## **Travaux communaux**

- **Point voirie route du Chêne Parapluie** : M. le Maire stipule qu'une réunion de fin de chantier va bientôt se tenir, ne restent que les espaces paysagers à terminer.

- **Travaux de voirie et devis** : Après comparaison de devis, l'entreprise BELLIN, la mieux-disante, est retenue pour effectuer les travaux de réfection de voiries communales. La différence notable de prix vient de la technique utilisée. Reste à faire préciser la garantie de durée de cette technique.
- **Point travaux Logements Locatifs 1 (LL1) sis impasse du vieux bourg** : Des finitions de façade subsistent toujours et le procès-verbal de réception des travaux sur le reste des lots est en attente.
- **Point travaux bâtiments communaux divers** :
  - Le bardage de la salle polyvalente a été refait, seule une plaque, plus récente, ne semble pas avoir été changée, reste à en confirmer la raison.
  - La porte de la boulangerie posait des problèmes qui semblent s'être arrangés, la chaleur est sans doute l'explication, ce point reste à surveiller.
  - La rénovation d'un pavillon près l'arche, nécessaire suite à un départ de locataire, est en cours pour une mise en location fin septembre ou 1<sup>er</sup> octobre au plus tard.
  - Un visiophone a été installé à l'école côté maternelle. L'intensité de la sonnette reste à modifier pour une meilleure efficacité.
  - Le revêtement de sol de la petite salle polyvalente mise à disposition de l'association « Les Fripons » a été posé courant août.
  - Les travaux de peinture de classes et des albizzias vont être effectués courant septembre. L'entreprise Maurice MARIAN, la mieux-disante, a été retenue.
  - L'achat de potelets, barrières et autres mobiliers urbains est à l'étude.

## Transports

- **Nuisances sonores LGV-SEA** : M. le Maire rapporte que, depuis sa mise en service, le bruit généré par la ligne à grande vitesse se précise. Seules les moyennes de relevés sonores ont été prises en compte par LISEA lors de la construction de cette ligne, or, le constat de nuisances se révèle lors des pics de bruit et selon les niveaux altimétriques de la ligne. M. le Maire souligne que l'« Association des Communes d'Indre et Loire (ACIL) Projet grandes infrastructures LGV-SEA – Elargissement A10 » mettra ce point à l'ordre du jour de sa prochaine réunion prévu le 20 septembre et exigera des réponses de LISEA.
- **Elargissement A10 et enquête publique** : Le représentant de Cofiroute a sollicité cette semaine un rendez-vous afin d'explicitier de nouvelles propositions. Les élus déplorent que ces propositions ne soient pas actées dans le dossier soumis à avis pour Déclaration d'Utilité Publique (DUP). M. le Maire présente le dossier préfectoral soumis à avis sur les procédures relatives à l'utilité publique, à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, au parcellaire et à l'autorisation environnementale liées au projet de mise à 2x3 voies de l'autoroute A10 entre Poitiers Sud et Veigné. Après discussion, les élus, à l'unanimité, décident de donner un avis défavorable sur l'ensemble des documents soumis à leur approbation en précisant que cet avis pourrait être réexaminé en fonction d'amendements significatifs apportés au projet par le maître d'ouvrage Cofiroute.

## Urbanisme

- **Déclaration d'Intention d'Aliéner** : Les élus ne souhaitent pas préempter sur :
  - le terrain cadastré ZB 130 chemin de la Gentillierie
  - le terrain et bâti 2 rue de la Marqueterie
  - le terrain et bâti 3 place du monument

## **Dates à retenir**

- Rentrée scolaire
- Commission communication
- Forum des associations
- Permanence Cofiroute pour riverains
- Prochain CM

**Lundi 4 septembre** à 9h00 – école côté mairie

**Jeudi 7 septembre** à 18h30 – mairie

**Samedi 9 septembre** de 10h00 à 12h00 – place du monument

**Mardi 10 octobre** de 17h00 à 20h00– petite salle « Albizzias »

**Vendredi 13 octobre** à 20h00 - mairie

## **Rendez-vous avec candidats aux sénatoriales :**

- ✓ *Lundi 4 septembre à 14h00 Mme CHAIGNEAU*
- ✓ *Mardi 5 septembre à 16h30 M.LOUAULT*
- ✓ *Jeudi 7 septembre à 18h00 M.GATARD – 19h00 M.BODIN*

## **Questions diverses**

**1. Courrier riverains rue du Carroi du Vignau :** La commune est saisie d'une demande de riverains de la rue du Carroi du Vignau qui ont subi des dommages liés à des lignes électriques. Cette plainte sera transmise aux services compétents en la matière, à savoir ERDF et le SIEIL avec le soutien de la commune.

**2. Informations INSEE et recensement de la population :** Suite à la campagne de recensement effectuée en janvier dernier, l'INSEE a comptabilisé les retours de cette enquête, toutefois, le chiffre définitif ne sera publié qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**3. Remerciements famille PLISSON-DUFRAISSE :** Isabelle DUFRAISSE remercie le conseil pour les témoignages reçus lors du décès de son père.

**4. Remerciements famille RAVION :** Anita RAVION remercie le conseil pour les témoignages reçus lors du décès de son mari, Christian.

**5. Remerciements famille GALLOU-LAFARGE :** Marie-christine GALLOU remercie le conseil pour les témoignages reçus lors du décès de son mari, Philippe.

**6. Remerciements famille MARIAU :** M. le Maire remercie le conseil pour les témoignages reçus lors du décès de son frère, Christophe.

**7. Problème de stationnement devant les pompes à essence :** Suite à une incivilité, Arlette DUCHENE a été interrogée sur la signalisation d'interdiction de stationner devant les pompes à essence. Bien que cela relève du Département, à l'occasion de travaux de peinture de voirie communale, un marquage au sol sera effectué.

Le secrétaire de séance